

# Toujours pas d'occupant au cimetière pour animaux

**WILTZ** Chiens et chats incinérés peuvent reposer au côté de leurs maîtres à Wiltz, mais l'initiative éprouve du mal à se concrétiser.

À la lisière du «Jongebësch», à deux pas d'un cimetière forestier qui accueille les cendres de 80 défunts, le premier cimetière pour animaux domestiques du Grand-Duché est toujours vide. Aucun animal n'y a encore été dispersé, alors que la commune de Wiltz offre cette possibilité depuis février 2023.

«Au Luxembourg, c'est impossible d'incinérer ses animaux», regrette Chantal Kaufmann, échevine. «Il faut se rendre en Belgique ou en Allemagne, où cela coûte entre 250 et 400 euros, et cela fait réfléchir. On a l'impression que notre initiative n'est pas encore assez connue. Du coup, aucu-



**Les demandes ont afflué, mais rien ne s'est encore concrétisé à ce jour.** -PHOTO: FRÉDÉRIC LAMBERT

ne demande ne s'est concrétisée pour le moment, mais on ne perd pas espoir, car, on le rappelle, il est interdit d'enterrer un animal chez soi».

Sur les hauteurs de Roullingen, il est donc possible qu'un

maître et son chien soient dispersés non loin l'un de l'autre. «On a reçu beaucoup de demandes, mais rien ne s'est encore concrétisé», admet Marie-Anne Diesel, employée à la commune de Wiltz. «On est la

seule commune du pays à proposer cela. La demande est là, et on sent que ça va venir. C'est un des plus beaux endroits de la commune et ceux qui l'ont choisi ont eu une très belle idée». FRÉDÉRIC LAMBERT